

Grand Poitiers Communauté urbaine



ENVIRONNEMENT

Mise en place d'une voie douce rue du Faubourg Neuf à Poitiers

Le Faubourg-du-Pont-Neuf, un axe majeur de Poitiers qui doit favoriser les mobilités douces

Publié le 23 juillet 2021

Les liaisons douces entre les différents points névralgiques du territoire (centre ville-campus, centre ville-CHU, gare de Poitiers-Futuroscope) **sont la priorité de la politique de mobilité** pour Poitiers.

La proximité entre le centre-ville, les quartiers et équipements (CHU, Université, stade, piscine, etc.) de l'Est de Poitiers est propice à l'utilisation du vélo ou du vélo à assistance électrique pour les déplacements locaux.

Point de passage obligé et le plus direct entre le centre-ville et le CHU, la rue du Faubourg-du-Pont-Neuf, du fait de **son étroitesse et de sa pente**, rend difficile la cohabitation entre les cyclistes et les automobilistes, particulièrement dans le sens montant.

Aussi de **très nombreux habitants qui souhaiteraient utiliser le vélo** pour leurs déplacements quotidiens en sont dissuadés du fait de l'inconfort du trajet et d'une configuration peu sécurisante pour les cyclistes. Par ailleurs, **l'importante circulation automobile** sur cet axe engendre **nuisances sonores et pollution** pour les riverains.

Afin d'encourager et de développer la place du vélo, du bus et des cheminements piétons sur cet axe et d'honorer une proposition annoncée dans le programme de Poitiers Collectif, la municipalité a décidé de **modifier le plan de circulation** sur la section centrale de la rue du Faubourg-du-Pont-Neuf **pour rendre la pratique du vélo sûre, facile et agréable**.

Soucieuse de trouver l'aménagement le plus adéquat au meilleur coût possible, la municipalité va, dès la rentrée, procéder à des phases de tests. De la mi-septembre aux vacances de la Toussaint, 2 scénarios seront testés durant 3 semaines chacun, afin d'en évaluer les bénéfices en terme d'usage d'une part et les impacts en matière de circulation générale et de vie du quartier d'autre part.

2 scénarios envisagés

Scénario 1 : du lundi 13 septembre au dimanche 3 octobre

Modification du plan de circulation : La rue du faubourg du Pont neuf est à sens unique dans le sens montant, entre l'entrée du parking Pasteur et le rond-point de la route de Gençay. L'ensemble des **véhicules est autorisé à monter la rue du Faubourg-du-Pont-Neuf**. Seuls les bus, les vélos, les taxis, les benne d'enlèvement d'ordures ménagères et les véhicules en livraison sur la rue, peuvent la descendre. **Le sens de circulation de la rue de la Chatonnerie est inversé**.

Effets attendus : Ce plan de circulation permet aux automobilistes montant de doubler facilement les cyclistes du fait de l'absence de trafic venant dans le sens opposé.

Scénario 2 : du lundi 4 octobre au dimanche 24 octobre

Modification du plan de circulation : La rue du Faubourg-du-Pont-Neuf est à sens unique dans le sens descendant, entre l'entrée du parking Pasteur et le rond-point de la route de Gençay. L'ensemble des **véhicules est autorisé à descendre** la rue du Faubourg-du-Pont-Neuf. Seuls les bus, les vélos, les taxis, les bennes d'enlèvement d'ordures ménagères et les véhicules en livraison sur la rue, peuvent la monter. **Le sens de circulation de la rue basse est inversé**.

Effets attendus : Ce plan de circulation, en supprimant la circulation générale dans le sens montant, permet aux cyclistes de monter sans pression automobile.

Déviations : deux systèmes de déviation seront mis en place

- Pour les déplacements à plus longue distance (communes de proximité), deux itinéraires seront proposés, l'un par la voie Malraux, l'autre par le Pont Saint-Cyprien.
- Pour les déplacements locaux des habitants du secteur Pont-Neuf, route de Gençay, la Ganterie, l'itinéraire via le boulevard Coligny et la rue de la Pierre Levée sera privilégié.

Evaluation

<https://www.grandpoitiers.fr/information-transversale/actualites/mise-en-place-dune-voie-douce-boulevard-pont-neuf-a-poitiers-23-juillet-2021-17107?>

Les habitudes de nombreux usagers se trouveront modifiées. La phase de tests permettra l'évaluation quantitative (comptage de trafic automobile et cycliste, données du réseau de bus, mesures de bruits et de pollution) et qualitative de ces changements, en lien avec les habitants, le groupe citoyen mobilité et les associations cyclistes de la ville.

Le résultat de cette évaluation constituera l'outil d'aide à la décision pour les élus.

Réunions publiques

Une réunion publique sera programmée début septembre au Confort moderne pour informer et répondre aux questions des habitants. Une seconde réunion permettra de restituer l'évaluation.

> Début septembre (date à définir)

Réunion publique au Confort moderne

> 13 septembre au 3 octobre

Test du scénario 1

> 4 au 24 octobre

Test du scénario 2

> Fin octobre

Réunion de restitution

> Premier semestre 2022

Mise en place du scénario retenu

[Plus d'informations sur le site de la Ville de Poitiers. \(https://www.poitiers.fr/c_396_1682__Une_nouvelle_voie_douce_au_Pont_Neuf.html\)](https://www.poitiers.fr/c_396_1682__Une_nouvelle_voie_douce_au_Pont_Neuf.html)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi